RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 07365
Numéro SIREN : 448 253 344
Nom ou dénomination : GARACA

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2017 sous le numéro de dépôt 129208

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 21-12-2017

N° DE DEPOT : 2017R129208

N° GESTION : 2003B07365

N° SIREN : 448253344

DENOMINATION : GARACA

ADRESSE : 15 R DU LOUVRE 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 22-09-2017

TYPE D'ACTE : Acte

NATURE D'ACTE :

ACCEPTATION DES FONCTIONS

Je soussignée,

Madame Sarah SCHMITT, née le 7 décembre 1974, à Besançon (25), résident au 2, avenue de la Résistance 93100 Montreuil,

Déclare accepter le mandat de Directrice Générale de la société GARACA, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, ayant son siège social au 15, rue du Louvre – 75001 Paris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 448 253 344, au cas où ce mandat me serait confié, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de m'en interdire l'exercice.

Fait à Paris,

Le 22 septembre 2017

Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale de la Société.

Madame Sarah Schmitt*

*Signature précédée de la mention manuscrite suivante :

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale de la Société »

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 21-12-2017

N° DE DEPOT : 2017R129208

N° GESTION : 2003B07365

N° SIREN : 448253344

DENOMINATION : GARACA

ADRESSE : 15 R DU LOUVRE 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 22-09-2017

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de directeur général

GARACA
Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 15, rue du Louvre 75001 Paris
448 253 344 RCS Paris

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
Le 22 septembre,
à dix heures,

La société ReS Holding, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 127, avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 827 531 567, représentée par Monsieur Matthieu Pigasse, son Président, dûment habilité aux fins des présentes (ci-après l'« **Associé Unique** »),

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société Garaca, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, ayant son siège social situé au 15, rue du Louvre – 75001 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 448 253 344 (la « **Société** »),

Après avoir pris acte que la société SFC SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL, Commissaire aux comptes de la Société a été préalablement informé des présentes décisions.

- [...]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur François Missonnier, prend acte de la démission de Monsieur François MISSONNIER de ses fonctions de Directeur Général à effet au 9 septembre 2017.

Cette décision est adoptée.

[...]

TROISIEME DECISION

En conséquence de la première décision, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société, et pour une durée de trois années, soit jusqu'aux décisions de l'Associé Unique de la Société statuant sur les comptes de l'exercice à clore au 31 décembre 2019 :

- Madame Sarah SCHMITT, née le 7 décembre 1974, à Besançon (25), résident au 2, avenue de la Résistance 93100 Montreuil.

Les pouvoirs de la Directrice Générale seront soumis aux limitations prévues à l'article 16 des statuts.

Madame Sarah SCHMITT a d'ores et déjà déclaré, dans l'éventualité de sa nomination, accepter le mandat de Directrice Générale de la Société et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice dudit mandat.

Cette décision est adoptée.

[...]

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt, de publicité et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Cette décision est adoptée.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame Sarah Schmitt

Directrice générale